

FR

ANNEXE

**RÉSUMÉ DES CARACTÉRISTIQUES DU
PRODUIT POUR UN PRODUIT BIOCIDÉ**

Biopren 50 LFL

Type(s) de produit

TP18: Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes

Numéro d'autorisation: 72/24/L-000

Numéro de l'autorisation du registre des produits biocides: LU-0032441-0000

Chapitre 1. INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

1.1. Nom commercial/noms commerciaux du produit

Nom commercial/noms commerciaux	Biopren 50 LFL
---------------------------------	----------------

1.2. Titulaire de l'autorisation

Nom et adresse du titulaire de l'autorisation	Nom	Bábolna Bioenvironmental Centre Private Limited Company
	Adresse	Szállás u. 6. H-1107 Budapest Hongrie
Numéro de l'autorisation		72/24/L-000
<i>Numéro de l'autorisation du registre des produits biocides</i>		LU-0032441-0000
Date de l'autorisation		15/07/2024
Date d'expiration de l'autorisation		04/06/2031

1.3. Fabricant(s) du produit

Nom du fabricant	Babolna Bio Plc
Adresse du fabricant	Szállás utca 6 H-1107 Budapest Hongrie
Emplacement des sites de fabrication	Babolna Bio Plc site 1 Dr Köves János út 1-3 H-2943 Bábolna Hongrie

1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

Substance active	(S)-méthoprène
Nom du fabricant	Babolna Bio Plc
Adresse du fabricant	Szállás utca 6 H-1107 Budapest Hongrie
Emplacement des sites de fabrication	Babolna Bio Plc site 1 Szállás utca 6 H-1107 Budapest Hongrie

Chapitre 2. COMPOSITION ET FORMULATION DU PRODUIT

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
(S)-méthoprène	Isopropyl-(2E,4E,7S)-11-methoxy-3,7,11-trimethyl-2,4-dodecadienoate	substance active	65733-16-6		5,26 % (p/p)
Polyethylene glycol (15)-hydroxystearate		Substance non active	70142-34-6		11,58 % (p/p)

2.2. Type(s) de formulation

XX Divers: ZW : Formulation mixte de suspension de capsules et d'émulsion huile dans l'eau

Chapitre 3. MENTIONS DE DANGER ET CONSEILS DE PRUDENCE

Mentions de danger	<p>H317: Peut provoquer une allergie cutanée.</p> <p>H411: Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.</p>
Conseils de prudence	<p>P261: Éviter de respirer les aérosols.</p> <p>P280: Porter des gants de protection.</p> <p>P280: Porter des vêtements de protection.</p> <p>P302 + P352: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment water.</p> <p>P333 + P313: En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : Consulter advice.</p> <p>P363: Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.</p> <p>P273: Éviter le rejet dans l'environnement.</p> <p>P391: Recueillir le produit répandu.</p> <p>P501: Éliminer le contents dans conformément à la législation nationale (centre de recyclage).</p> <p>P501: Éliminer le container dans conformément à la législation nationale (centre de recyclage).</p>

Chapitre 4. UTILISATION(S) AUTORISÉE(S)

4.1. Description de l'utilisation

Tableau 1. Insecticide - Usage Professionnel - larvicide

Type de produit	TP18: Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Insecticide
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: autre: <i>Musca domestica</i> Nom commun: autre: Mouche domestique Stade de développement: larves Nom scientifique: autre: <i>Stomoxys calcitrans</i> Nom commun: autre: Mouche des étables Stade de développement: larves Nom scientifique: autre: <i>Eristalis tenax</i> Nom commun: autre: Eristale tenace Stade de développement: larves
Domaine(s) d'utilisation	utilisation en intérieur utilisation en extérieur Intérieur et extérieur. Intérieur des bâtiments d'élevage fermés (porcs, ovins, et bovins) : Traitement de la litière et du fumier. Extérieur : Uniquement traitement de fosse à fumier étanche et isolée.
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Pulvérisation Description détaillée: Caillebotis : Appliquer le 3ème jour après l'introduction du nouveau bétail. Traiter tout le sol de la fosse à lisier. Il est nécessaire de répéter le traitement après chaque retrait de fumier. Litière profonde : Traitez la litière avant l'introduction d'un nouveau bétail. Répétez le traitement par chaque couche de fumier de 8 à 10 cm d'épaisseur. Nombre maximum d'application : six par an
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: Posologie à appliquer pour traiter 100 m ² de surface : 230-240 ml de concentré BIOPREN 50 LFL dilué à 5 litres avec de l'eau. Remarque: appliquer ce dosage sur du fumier d'environ 10 cm d'épaisseur. Taux d'application: 2,3-2,4 g / m ² . Débit maximal d... Dilution (%): - Nombre et fréquence des applications: Le produit peut contrôler le nombre de mouches adultes nouvellement écloses pendant une période allant jusqu'à 12 semaines après le traitement. Le délai prévu entre le début de l'application et le début de la diminution du nombre de mouches qui émergent est de 2 à 4 semaines. L'effet biocide est pleinement observé après 8-12 semaines.

Catégorie(s) d'utilisateurs	professionnels formés ; professionnels
Dimensions et matériaux d'emballage	Flacon : coex PE/PA ou HDPE, jusqu'à 10 L Tambour: tambour HDPE jusqu'à 55 L Fût: Coex PE / PA ou HDPE , jusqu'à 10 L

4.1.1. Consignes d'utilisation spécifiques

-

4.1.2. Mesures de gestion des risques spécifiques

-

4.1.3. Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.1.4. Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.1.5. Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

Chapitre 5. CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION¹

5.1. Consignes d'utilisation

Bien agiter le concentré avant utilisation. Une fois que la quantité requise de concentré est versée, fermer immédiatement la bouteille.

Remplir le pulvérisateur d'eau jusqu'à la moitié de son volume, mesurer la quantité de produit concentré indiquée dans le tableau et verser-la dans le pulvérisateur. Garder la solution de travail préparée fermée et utiliser-la dans les 24 heures suivant sa préparation.

Agiter la solution de travail de temps en temps pendant le traitement ou à chaque fois après une plus longue durée.

Rincez le récipient vide trois fois et ajoutez des produits de rinçage dans le réservoir du pulvérisateur.

Le contact du bétail avec le produit doit être évité. Si cela n'est pas possible, retirer les animaux pendant le traitement. Traiter le fumier accumulé sous le caillebotis et la cage ou le système de litière profonde. Ne pas appliquer la solution de travail directement à côté du lieu d'alimentation ou de boisson ou des endroits où les animaux peuvent consommer le produit.

Il est important de pulvériser la surface du fumier dans les 3 jours suivant l'introduction du bétail, puis de traiter chaque couche de fumier nouvellement formée de 10 cm d'épaisseur. Après chaque enlèvement du fumier, traiter uniformément la surface du fumier restant dans l'étable.

Dans le cas de substrats très secs, l'effet du produit peut se développer plus lentement. L'ajout de 100 à 200 mL d'eau/m² au substrat peut faciliter le développement de l'effet larvicide dans le cas de conditions environnementales très sèches.

Caillebotis : Appliquer le 3^{ème} jour après l'introduction d'un nouveau bétail. Traiter tout le plancher de la fosse à fumier. Il est nécessaire de répéter le traitement après chaque retrait de fumier.

Litière profonde : Traiter la litière avant l'introduction d'un nouveau bétail. Répéter le traitement par chaque couche de fumier de 8 à 10 cm d'épaisseur.

Dosage à appliquer pour traiter 100 m² de surface : 230-240 ml de concentré BIOPREN 50 LFL dilué à 5 litres avec de l'eau. Remarque : appliquer ce dosage sur du fumier d'environ 10 cm d'épaisseur.

Taux d'application: 2,3-2,4 g / m². Débit maximal du pulvérisateur: 0,3-0,5 L / min.

Informez le détenteur de l'autorisation de mise sur le marché en cas d'inefficacité d'un traitement.

Tenir compte du cycle de vie et des caractéristiques des insectes cibles pour adapter les traitements. En particulier, cibler le stade de développement le plus sensible de l'organisme cible, le moment des applications et les zones à traiter.

Ne pas appliquer le produit dans des zones où la résistance à la substance active contenue dans le produit est suspectée ou établie.

5.2. Mesures de gestion des risques

Porter une protection individuelle appropriée pendant le mélange, le chargement et l'application du produit, y compris le nettoyage de l'équipement de pulvérisation (gants et combinaison).

Pour éviter tout risque pour l'homme et l'environnement, respecter le mode d'emploi et les dispositions relatives à la santé au travail. Ne pas manger ou fumer durant le travail. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Se laver les mains abondamment à l'eau chaude et au savon après utilisation.

Ne pas utiliser le produit quand les effluents/eaux usées des bâtiments d'élevage ou des zones de stockage des lisiers et fumiers peuvent s'écouler directement dans les égouts.

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Effets indésirables directs ou indirects probables :

- Une exposition répétée peut provoquer des troubles allergiques.

Mesures de premiers soins:

- En cas de contact avec les yeux : rincer abondamment les yeux à l'eau tiède pendant 15 minutes. Retirer les lentilles de contact, si présentes et facile à faire.
- En cas de contact avec la peau (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Rincer la peau à l'eau.

¹Les instructions d'utilisation, les mesures d'atténuation des risques et les autres modes d'emploi de la présente section sont valables pour toutes les utilisations autorisées.

-
- En cas d'exposition ou d'inquiétude: Consulter un médecin.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

Éliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet, dans un circuit de collecte approprié (centre de recyclage).

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Conserver dans le récipient d'origine fermé, dans un endroit sec, frais et bien ventilé, à l'abri de la lumière directe du soleil.

Stocker entre 5 °C et 40 °C

Durée de conservation : 30 mois

Chapitre 6. AUTRES INFORMATIONS

Pour prévenir le développement d'une résistance aux insecticides, veuillez observer les conseils suivants:

- Les produits doivent toujours être utilisés conformément aux instructions sur l'étiquette.
- Il est conseillé d'utiliser des insecticides ayant différents modes d'action en rotation pendant le programme de lutte antiparasitaire, surtout si une période de lutte prolongée est requise.
- Dans la mesure du possible, il convient de recommander que les traitements chimiques soient combinés à des mesures non chimiques (par exemple, pièges collantes ou pièges à mouches avec lampes UV).
- Une élimination suffisante des insectes nuisibles doit être tentée dans les zones infestées.
- Les niveaux d'efficacité doivent être surveillés et les cas d'efficacité réduite doivent être étudiés pour détecter d'éventuelles preuves de résistance dans le cadre des programmes de lutte intégrée.